

Communiqué de presse

Espèces exotiques envahissantes : une nouvelle initiative pour l'outre-mer

- 20 mai 2009 -

A la veille de la Journée internationale de la biodiversité, consacrée cette année aux espèces exotiques envahissantes, le Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) rappelle que les collectivités françaises d'outre-mer sont particulièrement concernées par ce phénomène : 49 espèces figurant parmi les 100 plus envahissantes au monde y sont présentes. Une nouvelle initiative est lancée aujourd'hui pour répondre à cet enjeu.

Constituant la troisième menace pour la biodiversité au niveau mondial, les espèces exotiques envahissantes touchent particulièrement l'outre-mer. Parmi les nombreuses espèces animales et végétales introduites, volontairement ou accidentellement (1200 espèces de plantes introduites aux Antilles, 1400 en Nouvelle-Calédonie et 2000 à La Réunion), plusieurs se sont révélées agressives et envahissantes, causant des dégâts écologiques importants, s'accompagnant parfois de conséquences économiques et sanitaires.

Le récent rapport de synthèse publié par le Comité français de l'UICN recense 42 espèces de vertébrés exotiques et près de 300 espèces végétales qui représentent une menace déjà réelle ou potentielle pour les écosystèmes d'outre-mer.

A Tahiti, l'arbuste ornemental miconia, importé d'Amérique du Sud, a déjà recouvert les deux tiers de l'île et menace de disparition 40 à 70 espèces de plantes endémiques par son envahissement. En Guadeloupe et en Martinique, la petite mangouste indienne est une cause de raréfaction pour diverses espèces de reptiles et d'oiseaux nichant près du sol. A La Réunion, la liane papillon, originaire d'Asie du Sud-Est, menace les derniers vestiges de la forêt semi-sèche. En Nouvelle-Calédonie, la fourmi électrique élimine de nombreux invertébrés, perturbe le fonctionnement des écosystèmes et affecte différents secteurs agricoles. En Polynésie française, l'introduction de l'escargot carnivore de Floride a contribué à l'extinction de 57 espèces d'escargots endémiques.

La lutte contre ces espèces est d'autant plus difficile et coûteuse que le processus d'invasion est avancé. Par exemple, 2 millions d'euros sont dépensés chaque année à La Réunion pour lutter contre les plantes exotiques envahissantes dans le domaine forestier, et le plan d'action contre l'invasion de la fourmi électrique en Polynésie française a déjà mobilisé plus de 415 000 euros. L'anticipation, la prévention, la détection précoce et la réaction rapide sont donc les clés du succès face à ce phénomène.

En réponse à cette priorité d'action identifiée dans le cadre du Grenelle de l'environnement, et à l'occasion de la Journée internationale de la biodiversité, le Comité français de l'UICN lance une nouvelle initiative face au défi des espèces exotiques envahissantes en outre-mer. Poursuivant l'action entreprise ces dernières années, l'initiative programmée sur trois ans mobilisera un réseau de plus de 100 experts et personnes ressources pour améliorer les connaissances et la sensibilisation, développer la coopération régionale, appuyer la mise en œuvre de réglementations appropriées et renforcer les actions dans toutes les collectivités.

Ressources :

Un cahier photos présentant des exemples détaillés est disponible à l'adresse :
www.uicn.fr/Initiative-especes-envahissantes.html

Contacts :

Sébastien Moncorps, Directeur du Comité français de l'UICN
Tel. 01 47 07 78 58 / 06 73 86 87 29 / sebastien.moncorps@uicn.fr

Florian Kirchner, Chargé des programmes "outre-mer" et "espèces"
Tel. 01 40 79 48 09 / 06 89 29 72 89 / florian.kirchner@uicn.fr

Yohann Soubeyran, Chargé de projet "espèces envahissantes"
Tel. 01 47 07 78 58 / yohann.soubeyran@uicn.fr